



COMMUNIQUE



Réunion avec la DRH-GN et les Organisations Syndicales du 19 janvier 2024

Où en sommes nous sur les JOP 2024 ?

A sept mois de l'échéance, c'est toujours le flou quant à l'organisation du travail et des congés pour le personnel civil. Le **SNPC FO GENDARMERIE** a souligné la forte attente des agents. Le DGGN souhaite une égalité de traitement. Les personnels civils de la GN seront donc alignés sur le même protocole que les PATS de la POLICE. Il est urgent d'attendre des directives claires !

Point sur les congés :

A ce stade, et toujours en attente de la sortie de la circulaire du Ministère de l'intérieur, nous restons sur l'alignement du socle des militaires tel que défini dans le [message de la DRH-GN du 22 décembre 2023](#), à savoir :

- Mobilisation complète attendue entre le 24 juillet et le 11 août ;
- Possibilité de prendre deux semaines de congés, si possible consécutives, entre le 15 juin et le 15 septembre ;
- La période d'octroi des congés bonifiés devrait être arrêtée entre le 01 avril et le 31 octobre 2024.

Les absences pour raisons impérieuses et familiales sont, sur décision des commandants de formation administrative et unités assimilées, autorisées pendant toute l'année 2024, y compris pendant la période estivale.

Point sur les primes (s'il y a primes !!):

- pour les personnels administratifs et techniques la prime serait versée sur le CIA Collectif ;
- pour les ouvriers de l'état sur la prime de rendement ;
- pour les contractuels ce serait une prime exceptionnelle.

Accompagnement social :

Petite enfance : Crèches de la fondation Jean Moulin pour la plaque parisienne et manœuvre locale entre les commandants de groupement et les préfets pour les autres régions.

Vacances : opérateurs mobilisés (Fondation MG et IGESA) pour élargir l'accès à d'autres membres de la famille et pour permettre l'accès aux centres à un plus grand nombre.

Aides financières :

Dispositif CESU sans condition de ressources :

- Famille monoparentale : 350 euros / enfant de 0 à 12 ans
- Couple : 200 euros / enfant de 0 à 12 ans

**Le SNPC FO GENDARMERIE, la garantie d'un engagement sans faille !
Notre force c'est vous !**

NOUS CONTACTER !



facebook.com/snpcfo.gendarmerie



twitter.com/fogendarmerie



www.fogendarmerie.fr/